

Rapport moral 2011 d'Agir pour l'Environnement

Adopté à l'unanimité des adhérents présents
Lors de l'Assemblée générale de l'association tenue le samedi 17 mars 2012

2011 : Le 11 mars 2011, le monde est sorti du nucléaire 2012 à Rio : un nouveau monde doit émerger.

La catastrophe nucléaire de Fukushima n'a pas seulement frappé le peuple japonais. Elle a fait vaciller l'industrie nucléaire dans son ensemble et poser la question de son avenir. Alors que de nombreux acteurs de cette filière croyaient en sa renaissance prochaine, cette énième catastrophe « impossible » a remis à l'ordre du jour la nécessité d'une transition énergétique durable reposant sur une utilisation rationnelle de l'énergie.

Malgré l'onde de choc qui a amené, tour à tour, l'Allemagne, la Suisse, l'Italie, la Belgique et implicitement le Japon à réinterroger dans l'urgence l'option nucléaire, la France semble se satisfaire d'un cavalier seul aussi irresponsable qu'illusoire. A croire que nos dirigeants, non contents de prendre un risque pour l'ensemble des nations européennes, se satisfont d'une option énergétique touchée à cœur pour longtemps. On continue comme avant !!!

La « monoculture » nucléaire amène aussi à multiplier les réglementations hostiles au développement des énergies vertes et à minorer toute politique d'économies d'énergie.

C'est donc du côté de ces pays « irresponsables » en transition énergétique qu'on va sans doute voir apparaître innovation et « nouveaux marchés ».

Quatre ans après la « grand messe » du Grenelle, les promesses d'un avenir plus vert que vert sont loin, oubliées. Tous les objectifs gaillardement affichés durant ce Grenelle de 2007 sont en passe d'échouer. Les énergies renouvelables ne décollent pas. Les surfaces agricoles dédiées à la Bio plafonnent à un bien modeste 3% ; les pesticides dont l'usage devaient diminuer de moitié d'ici à 2018 augmente de 2,6% ; la part du fret ferroviaire s'est effondrée de moitié en 10 ans ; la fiscalité écologique, de la taxe poids lourds à la contribution climat énergie en passant par le bonus-malus, est oubliée ou reportée. « *L'environnement : ça commence à suffire* » à même oser déclarer le président de la république !!!

À noter quelques victoires intéressantes dans le secteur de la santé et des effets de l'environnement : l'affaire du médiateur, la condamnation des patrons d'Eternit en Italie sur les crimes de l'amiante et celle de Monsanto pour une intoxication à l'herbicide, la mobilisation autour de l'utilisation du bisphénol A. Ces victoires sont bien sûr à mettre à l'actif des associations de citoyens et aux « lanceurs d'alerte ».

La mobilisation internationale née de l'urgence écologique est provisoirement mise en veilleuse. Johannesburg, Copenhague, Durban sont des noms qui sonnent désormais comme des échecs de la communauté internationale à dévier de notre course à l'abîme. Vingt ans après, à Rio de Janeiro, allons-nous faire un constat accablant ?

Pourtant nous n'avons pas le choix. Au pessimisme de la situation, il nous faut opposer l'énergie renouvelable du désespoir. La campagne présidentielle qui s'ouvre, le sommet de Rio+20 qui aura lieu en 2012 doivent être un temps, un lieu de sursaut. C'est une exigence, un devoir moral. Faute de quoi, l'espérance qui doit nous guider dans notre vie quotidienne et notre mobilisation citoyenne arrivera peut être trop tard pour simplement limiter les dégâts.

Depuis quinze ans, Agir pour l'Environnement ne cesse de jouer un rôle d'alerte citoyenne et un lieu de mobilisation en partenariat avec d'autres. Energie, transport, agriculture, publicité, santé, biodiversité, autant de thèmes de mobilisation. Gageons que ce rôle saura rencontrer ces milliers de citoyens et citoyennes prêts à agir avec nous.

Domi BERNARD
Président

Rapport d'activité 2011 d'Agir pour l'Environnement

Adopté à l'unanimité des adhérents présents
Lors de l'Assemblée générale de l'association tenue le samedi 17 mars 2012

1) Vie de l'Association

Au cours de l'année 2011, le Conseil d'Administration s'est réuni trois fois (les 11 mai, 18 octobre et 12 décembre 2011). Les membres du Conseil d'administration ont pu poursuivre les échanges initiés durant les CA physiques sur la liste électronique réservée aux administrateurs-trices. Plusieurs listes électroniques ont été créées afin d'améliorer les échanges entre les membres du bureau de l'association, entre administrateurs et entre administrateurs et permanents.

Six documents ont été édités en 2011 dont deux lettres, deux campagnes, une alerte et un appel à don, envoyés à un réseau de 12724 signataires.

En terme quantitatif toujours, 36 communiqués ont été envoyés à la presse. Un **courriel-hebdo** adressé à 17681 personnes est envoyé deux à trois fois par mois, portant à la connaissance de tous, l'actualité de l'association et des campagnes menées. Dans le cadre de la refonte du site internet, la forme du courriel-hebdo a été profondément remaniée afin de le rendre plus attractif et plus lisible. Un courriel-action destiné à un réseau beaucoup plus large de 37.000 personnes est envoyé lorsque l'association décide d'initier une nouvelle action.

Après deux années d'effort, une nouvelle version du **site internet** de l'association a été mise en ligne, ainsi qu'une boutique en ligne, une page dédiée aux dons et trois sites thématiques. Un blog intégré au site internet permet également de publier des points de vue. La qualité de la nouvelle version ainsi que la maniabilité permettent des mises à jour beaucoup aisées et accroissent la réactivité de l'association sur le net.

Une page Facebook (35.000 « fans ») ainsi qu'un espace Twitter (2.000 « followers ») sont mises à jour deux à trois fois par jour. Ces espaces connaissent une forte affluence. Ce réseau social est le second, en termes d'importance, en ce qui concerne le monde des associations de protection de l'environnement françaises.

L'équipe de salariés permanents a quelque peu évolué en 2011 :

- **Stephen Kerckhove**, délégué général assure l'animation de l'équipe, représente l'association. Il suit l'exécution du budget et assure notamment le suivi des campagnes Climat et Energie / Transport et infrastructures / Publicité et Téléphonie mobile
- **Jacques Caplat** a été recruté en contrat d'aide à l'emploi en tant que chargé de mission « Agriculture ». Il s'occupe de la coordination de la campagne « semences paysannes » et a organisé avec succès le colloque « une autre agriculture pour la biodiversité ». Il a quitté son poste au terme de son CDD fin septembre.
- **Larissa de Kokcho** a été embauchée en CDI avec l'appui de la région Ile-de-France en tant que coordinatrice des campagnes Agriculture/Santé environnement. Elle s'occupe également de l'organisation du Jour de la Nuit.
- **Sophie Bordère** a été embauchée en CDI avec l'appui de la région Ile-de-France en tant que coordinatrice des campagnes Gouvernance mondiale/Eau.
- **Martin Serieye** s'occupe de l'activité Web de l'association et de la refonte du site internet. Il a développé notre communication externe en développant des nouveaux outils (facebook, twitter...). Au cours du second semestre, Martin Serieye a également été chargé d'assurer une veille électronique institutionnelle et médiatique. Il a quitté son poste au terme de son CDD à la mi-décembre.

Un certain nombre d'activités ont été réalisées par des bénévoles de l'association, notamment tout ce qui concerne la mise sous pli des documents de campagne commandés et destinés à nos signataires.

Agir pour l'Environnement a adhéré à plusieurs réseaux notamment au Réseau Action Climat, Réseau Sortir du nucléaire, à InfOGM, à NatureParif et à l'Ordif.

L'association participe également au comité opérationnel mis en place à la suite du Grenelle des ondes, au comité consultatif sur les déchets ménagers et à la commission de concertation parisienne sur la téléphonie mobile.

2) L'action générale d'Agir pour l'Environnement

En 2011, une « Alerte », deux campagnes ainsi que deux lettres spéciales d'Agir pour l'Environnement ont été diffusées auprès des signataires de l'association et ce afin d'accroître la mobilisation citoyenne. Comme chaque année, le suivi des anciennes campagnes ainsi que l'émergence de sujets d'actualité nécessitent une réponse associative et accroissent l'activité d'Agir pour l'Environnement.

Alerte n°12 : Energie solaire : A l'aide !
Campagne n°33 : Nucléaire... une catastrophe hexagonale
Campagne n°34 : Développons l'agriculture biologique

A. Des campagnes collectives de mobilisation

Depuis maintenant 15 ans, l'association tente de rassembler des partenaires, de façon souple et respectueuse des identités de chaque structure. Ce rassemblement ponctuel se fait sur des contenus précis le temps d'une campagne aux objectifs clairement définis. Chaque campagne est donc l'occasion d'unir les forces du monde des ONG, diversité associative dont nous aurions tort de ne pas saisir l'extrême richesse.

Or, sous l'effet d'un pouvoir qui n'aura eu de cesse de diviser pour mieux régner, le monde associatif vit une « saine émulation » où l'identité des acteurs tend à primer sur le contenu ou les objectifs à atteindre. C'est à ce qui pourrait ressembler à des « petits riens » qu'il est possible de cerner une stratégie cohérente. Durant l'année 2011, le gouvernement, par la voix de sa ministre de l'écologie, a décidé de modifier en profondeur les règles de représentativité des associations. Modification qui implicitement écarte tout un pan du monde associatif (dont Agir pour l'Environnement !) considéré comme « non représentatif ». Ce pan est composé, pour l'essentiel, d'une myriade d'associations qui n'ont pas accepté les compromis issus du Grenelle de l'environnement. Hasard qui n'en n'est pas un, c'est donc toutes les associations qui ont osé tenir tête au pouvoir en place qui se retrouvent considérées, par ce même pouvoir, comme non représentatives.

Il n'en reste pas moins que nous resterons toujours attachés à privilégier nos objectifs communs aux vaines querelles boutiquières. Que certaines structures dites « représentatives » aient accepté les « compromis » du Grenelle n'y changera rien. Avant ou après le Grenelle, représentatif ou non-représentatif, l'urgence écologique nous appelle à la responsabilité.

C'est tout le sens des campagnes d'Agir pour l'Environnement. Tirer partie de la force des associations afin d'impulser des synergies victorieuses.

Les nouvelles campagnes d'Agir pour l'Environnement en 2011

Alerte n°12 : Energie solaire : A l'aide !

Date de lancement : Janvier 2011

Diffusion : 30.000 exemplaires

Contexte : Faisant suite au Grenelle de l'environnement et afin de respecter la directive sur l'électricité d'origine renouvelable nous incitant à porter la part des ENR à 23%, l'Etat s'est engagé à soutenir le solaire photovoltaïque et l'énergie éolienne. Les incitations fiscales et aides au développement du photovoltaïque ont créé un engouement que la France n'avait jamais connu. Plus de 2000 MW de projets de solaire photovoltaïque ont ainsi vu le jour en un an. Les objectifs fixés dans la programmation pluriannuelle des investissements étant relativement modeste (5400 MW à échéance 2020), les projets déposés en 2011 ont été perçus comme largement supérieurs aux capacités financières de l'Etat. Constatant cet engouement, le ministère de l'Ecologie a adopté un moratoire sur les tarifs d'achat du solaire photovoltaïque, provoquant un véritable coup de froid sur une filière en plein développement.

Si la France s'était fixée les mêmes objectifs que ceux adoptés en Allemagne, à savoir 52 000 MW soit presque dix fois plus, les 2000 MW de projets déposés en 2011 n'auraient été que normalité. Mais une success-story en matière de renouvelables en France ne peut être perçue, par le pouvoir en

place, au mieux comme une anomalie, au pire comme un concurrent dangereux pour la monoculture nucléaire.

Évolution : Malgré la mobilisation d'une filière photovoltaïque en plein développement, le ministère de l'Écologie, après avoir adopté un moratoire déstabilisant des milliers d'entreprises locales, a revu à la baisse les tarifs d'achat. Pire, les 5400 MW d'objectifs fixés à échéance 2020 sont désormais perçus, non pas comme un objectif à éventuellement dépasser mais un seuil à ne surtout pas franchir. Dans les faits, il est par ailleurs apparu que sur les 2000 MW de projets photovoltaïques déposés en 2011, une grande part émanait d'EDF Energies nouvelles... dont la structure mère est peu connue pour être une fervente supportrice des énergies renouvelables !

Résultats : Depuis mars 2011, le secteur du solaire photovoltaïque est sinistré, obligé de licencier des milliers de salariés (20 000 en tout selon les estimations du syndicat des énergies renouvelables). Le coup froid sur ce secteur a été mené quelques semaines avant la catastrophe de Fukushima. Faut-il saluer la clairvoyance d'un Etat qui ne perçoit les énergies renouvelables que comme un secteur en concurrence avec le nucléaire ; secteur à combattre comme il se doit ? Deux pays ont vu la part des énergies renouvelables baissées dans leur mix énergétique entre 2008 et 2009... Deux pays qui ont décidé de construire un EPR : La France et la Finlande !

Documents produits : Document et dossier de campagne, communiqués de presse, autocollants, lettres ouvertes

Campagne n°33 : Nucléaire... une catastrophe hexagonale !

Date de lancement : Avril 2011

Diffusion : 85.000 exemplaires

Partenariat : Greenpeace, Réseau Sortir du Nucléaire, Résistance à l'Aggression Publicitaire, les amis de la terre, la Fondation France Libertés, Générations futures, Réseau Action Climat, WECF, Terre Vivante, Cedra, Nature et Progrès, Silence, Bio-consommateurs

Contexte : Le 11 mars 2011, un tremblement de terre, au large de la côte Est du Japon, provoque l'une des pires catastrophes naturelles et nucléaires que le monde ait connues. Après une période d'incertitudes quant aux effets directs et indirectes de cette nouvelle catastrophe, nombre de pays ont réinterrogé leur soutien à l'industrie nucléaire et décidé d'en sortir à plus ou moins brève échéance. Malgré cette énième catastrophe « impossible », le gouvernement français a maintenu intact sa foi en l'atome, osant même stigmatiser la politique allemande. Il est peu de dire que la France s'entête dans une stratégie énergétique hasardeuse et dangereuse.

Évolution : Au lendemain de la catastrophe de Fukushima, l'association a décidé de lancer une grande cyberpétition afin d'obtenir la tenue d'un référendum sur la question de l'avenir de l'industrie nucléaire en France. Malgré un nombre impressionnant de signataires (plus de 35 000 !), malgré un soutien tout aussi important de l'opinion publique en faveur d'une sortie du nucléaire, le chef de l'Etat, connu pour son « amour » du nucléaire, a opté pour le statu quo. Tout juste a-t-il consenti à saisir la cour des comptes afin d'obtenir une évaluation du coût du nucléaire et l'autorité de sûreté nucléaire afin d'évaluer l'état de nos centrales et les éventuels travaux de mise aux normes de sécurité à la suite de la catastrophe japonaise.

Il est, à cet égard, intéressant de noter que, selon les dires des responsables du nucléaire, cette industrie est la plus sûre avant la catastrophe de Fukushima mais qu'elle mérite néanmoins une mise à jour de sa sûreté...

L'évolution semble aller beaucoup plus vite à l'étranger qu'en France. La Belgique, la Suisse, l'Italie et l'Allemagne ont tour à tour décidé de sortir du nucléaire. Le Japon a, implicitement, fait le même choix. En moins d'un an, la décision de fermer un cinquième des réacteurs mondiaux a été prise. Ces choix d'une transition énergétique seront à suivre avec attention.

Résultat : La mobilisation citoyenne est forte et il y a fort à parier que les responsables politiques ne pourront pas durablement s'affranchir de cette avancée populaire. Depuis Fukushima, l'association a mené à bien trois projets couronnés de succès.

Colloque « Nucléaire... nous voulons avoir le choix » : Prisonnier d'une technologie qu'il n'a pas choisie, le peuple français semble condamner à assister passivement à la multiplication de catastrophes sans envisager d'options alternatives. Le « tout-nucléaire » promu, contre vents et marées, entraîne une dépendance extrême à l'égard du nucléaire. Dans un cadre démocratique, le

peuple français a-t-il encore le choix de sortir du nucléaire ? Nombre d'experts ont pourtant démontré qu'il était possible de sortir du nucléaire sans pour autant accroître nos émissions de gaz à effet de serre ou revenir à la bougie. L'articulation d'une maîtrise de l'énergie, d'une efficacité énergétique et d'un développement des énergies renouvelables est à même d'offrir des solutions crédibles. Parce que la campagne présidentielle qui se profile doit être une opportunité à saisir pour enfin aborder les questions énergétiques en général et celles posées par le nucléaire en particulier, l'association a organisé, le temps d'une journée, un vrai débat passionnant mais dépassionné associant acteurs associatifs, experts et responsables politiques de tous horizons autour des enjeux énergétiques auxquels sera soumis notre pays à l'avenir.

Ce colloque de haut niveau, qui a eu lieu au Palais Bourbon le 23 juin 2011, a rassemblé environ 200 personnes et a fait l'objet de la publication d'actes écrits.

Site Internet www.referendum-nucleaire.fr : Quelques jours après la catastrophe nucléaire de Fukushima, l'association a décidé de mettre en ligne une pétition appelant les citoyens à réclamer un référendum sur la sortie du nucléaire. L'objectif de 10.000 signatures fut rapidement dépassé puisque cette cyber-pétition a rassemblé plus de 35.000 personnes. Une liste de personnalités a également soutenu cette demande.

Livre « Sortir du nucléaire, c'est possible » : Sollicité par une maison d'édition, le Réseau Sortir du Nucléaire a fait appel à Stéphen Kerckhove, délégué général d'Agir pour l'Environnement pour co-rédiger un texte présentant les risques du nucléaire et solutions pour en sortir. Publié aux éditions Nova, ce livre a été largement diffusé.

Documents produits : Campagnes, cartes postales, dossiers, lettres ouvertes, communiqués de presse, acte du colloque, livre

Campagne n°34 : Développons l'agriculture biologique

Date de lancement : Novembre 2011

Diffusion : 120.000 exemplaires

Partenariat : : Fédération Nationale d'Agriculture Biologique (FNAB), Confédération Paysanne, Nature & Progrès, Terre de liens, Biocoop, Mouvement inter-régional des AMAP (associations pour le maintien d'une agriculture paysanne), Fédération Nationale des CIVAM (Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural), Réseau Semences Paysannes, Les Amis de la Terre, Générations Futures, Union Nationale des Apiculteurs de France (UNAF), Réseau Agriculture Durable, Association pour la Promotion des Préparations Naturelles Peu Préoccupantes (Aspro-PNPP), Bioconsom'acteurs, Chrétiens dans le monde rural (CMR), Greenpeace, Réseau Cocagne, Attac, Mouvement de l'agriculture BioDynamique, Comité Français pour la solidarité internationale (CFSI), Eau et Rivière de Bretagne, Réseau environnement santé (RES), Artisans du monde, La Ligue de l'Enseignement, Réseau action climat (RAC), 4D, Colibri soit **27 partenaires** du monde agricole, environnemental et de protection des consommateurs et de la solidarité internationale.

Contexte : Le Grenelle de l'environnement prévoit d'atteindre 20 % de bio en 2020, il est impératif de consacrer à la bio 20 % de la recherche agronomique, des fonds de formation et des fonds de développement agricole français. Tout chiffre inférieur est incohérent et inconséquent. Hors actuellement, seuls quelques pourcents des fonds agricoles français sont consacrés à la bio. L'agriculture biologique est le mode de production le plus performant face aux dégâts sanitaires et environnementaux avérés des pesticides et de l'agro-industrie. Elle se développe rapidement dans une grande partie du monde, et connaît chez nos voisins européens une croissance parfois spectaculaire – mais la France reste très en retrait.

Une dynamique de conversion bio nécessite des aides stables et des engagements à long terme.

Évolution : plusieurs annonces et décisions récentes témoignent d'une tendance au désengagement de l'État :

- Incertitudes sur le crédit d'impôt pour les agriculteurs bios,
- Fragilisation des aides à la « conversion à l'agriculture bio » (dispositif annuel au lieu de l'ancien engagement réciproque sur 5 ans),
- Baisse du financement des organisations de développement de la Bio,
- Promotion de la notion ambiguë « d'approvisionnement local » sans prise en compte du mode de production, dans les marchés publics (cantines) et les politiques de soutien,

- Décisions en faveur des agricultures chimiques et industrielles (facilitation de l'agrandissement des élevages hors-sol, soutien aux agrocarburants...).
- En outre, la réforme en cours de la Politique Agricole Commune ne semble pas favorable à une réelle réorientation environnementale de l'agriculture européenne, et des lois inadaptées aux semences paysannes entravent la mise en œuvre d'une agronomie écologique.

Par ailleurs, le développement de l'agriculture biologique se heurte à une politique foncière (accès à la terre) qui manque dramatiquement d'ambition et de fermeté. Pourtant, les projets ne manquent pas, mais ne disposent pas du soutien politique nécessaire. La difficulté d'accéder au foncier et de maintenir des fermes à tailles humaines est un frein majeur à la mise en œuvre d'agricultures respectueuses de l'environnement et du tissu rural.

Pourtant des actions positives sont possibles dès maintenant. Réorienter les financements agricoles conformément aux objectifs du Grenelle de l'environnement. Constituer de véritables réserves foncières. Mettre en place des programmes régionaux ambitieux de reconquête de la qualité de l'eau, associant les groupements d'agriculteurs biologiques, les autres acteurs agricoles du territoire, les associations environnementales et les collectivités locales.

Résultat : La campagne d'Agir pour l'Environnement permet de montrer un front uni à une période où les parlementaires « passent en force ». Cette campagne est exceptionnelle en termes de partenariats riches et variés des différentes structures qui la composent et qui se rejoignent pour demander le **développement** de l'agriculture biologique. Or, les bio de demain sont évidemment les agriculteurs conventionnels d'aujourd'hui.

Nous estimons qu'il est extrêmement encourageant que des structures comme l'UNAF, la FNCIVAM (dont la majorité des membres ne sont pas en bio), le CMR (dont la majorité des membres agriculteurs ne sont pas en bio), la Confédération Paysanne (dont environ la moitié des adhérents ne sont pas en bio), etc., soient signataires de notre campagne.

Valoriser les pratiques des agriculteurs déjà en bio est une chose (nécessaire), mais faire reconnaître par des agriculteurs non-bio que leur avenir passera forcément par la bio à moyen et long terme en est une autre. C'est ce deuxième objectif que poursuit notre campagne, et nous sommes fiers d'avoir su convaincre des organisations non-bio de soutenir ouvertement le développement de la bio. Cela prouve que les mentalités évoluent, que ces agriculteurs se posent des questions et savent reconnaître où est l'avenir, vers quoi ils doivent tendre.

Dans le cadre de cette campagne, une formation a été donnée aux élus membres du Cédis par Jacques Caplat à Clermont-Ferrand sur les alternatives aux pesticides. L'animation de la plénière d'ouverture des journées d'été d'EELV a été menée par Agir pour l'environnement

Cette campagne a également assuré la visibilité de nos propositions pour le développement de l'agriculture biologique dans des événements, comme le salon Marjolaine à Paris où Agir pour l'Environnement a été invité à intervenir lors du colloque de la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique pendant lequel les associations partenaires ont présenté leurs différentes propositions aux candidats de l'élection présidentielle de 2012. Nous avons également pu présenter la campagne lors d'une journée bilan du Festival « Alimenterre » à tous les représentants des réseaux impliqués dans ce festival. D'autres interventions et actions médiatiques sont prévues début 2012 (tribune médiatique, conférence de presse, salon de l'agriculture, « semaine sans pesticides », « faites sans ogm », colloque organisé par Générations Futures, etc.).

Nous espérons aussi pouvoir obtenir des rendez-vous très prochainement avec certaines « cibles » de la campagne afin de leur exposer nos propositions, notamment avec le Président de la Fédération nationale des SAFER.

Documents produits : Campagne, cartes postales, badges, autocollants, site internet, guide Cédis sur les alternatives aux pesticides, lettres ouvertes, communiqués de presse.

Les anciennes campagnes d'Agir pour l'Environnement

Campagne n°32 : La biodiversité agricole, ça se cul tive aussi !

Historique et évolution en 2011 :

Lancée en 2010, la campagne "Cultivons la biodiversité !" concerne un sujet de longue haleine, celui des règlements (nationaux et internationaux) sur les semences et les droits des paysans. Elle a donc donné lieu à de nouvelles actions en 2011, et notamment :

- La création d'un collectif informel "Semons la biodiversité", animé par le Réseau Semences Paysannes (RSP) et regroupant une partie des signataires de la C32 ainsi que des partenaires du RSP. Agir Pour l'Environnement est membre de ce collectif, ce qui conduit à soutenir des mobilisations et à signer des textes ou appels.
- La rédaction d'une proposition de loi sur les semences, en relation avec la députée Anny Poursinoff. Jacques Caplat représente APE dans ce travail juridico-législatif très technique... mais aux conséquences très politiques. Elle permettrait de porter nos revendications de façon positive et opérationnelle.
- Une mobilisation contre la loi votée en juin au Sénat et en novembre à l'Assemblée Nationale, qui est à l'opposée des revendications de la C32. Cette loi interdit aux paysans de ressemer leur récolte (sauf paiement d'une taxe), et pénalise indument les paysans-sélectionneurs, puisqu'elle les oblige à financer la recherche industrielle alors même qu'ils n'utilisent jamais ses résultats !

Ces actions se poursuivront en 2012.

B. Actions spécifiques d'Agir pour l'Environnement en 2011

En 2011, l'association a organisé un grand nombre d'actions spécifiques liées aux campagnes de mobilisation citoyenne. Ces opérations ont eu le mérite de faire vivre les campagnes en associant plus largement le grand public et les décideurs politiques et économiques.

Mobilisation à l'encontre de la notion de « représentativité » : A la suite de la publication, par la ministre de l'écologie, d'un décret et de deux arrêtés portant sur la représentativité des associations, Agir pour l'Environnement a décidé de s'impliquer dans un collectif œuvrant à obtenir une modification de cette représentativité afin de tenir compte d'associations aux effectifs parfois confidentiels mais dont l'expertise est largement reconnue et peuvent donc être tout aussi légitimes que des ONG plus « établies ».

Publicités fausement écologiques : L'association a poursuivi son travail de veille et régulièrement saisi l'Autorité de régulation des Professionnels de la Publicité afin d'obtenir l'interdiction de publicités recourant à des arguments fausement écologiques. L'ARPP, composé majoritairement de publicitaires, a régulièrement rejeté les plaintes de l'association en faisant usage d'une mauvaise foi invraisemblable. Stéphane Kerckhove, délégué général de l'association a publié un livre aux éditions Yves Michel portant pour titre « Hold-up sur l'écologie » décryptant les techniques utilisées par les « verdisseurs » professionnels.

Troisième édition du Jour de la Nuit > [Bilan complet du Troisième Jour de la Nuit en annexe](#)

C. Autres actions d'Agir pour l'Environnement en 2011

Formations et informations

Formations dispensées : L'association a dispensé trois sessions de formation auprès des élus écologistes sur « les alternatives aux pesticides en agriculture », « la téléphonie mobile » et « la qualité de l'eau » en lien avec le Cédis.

Refonte du site internet : Fruit de plusieurs mois de travail, le nouveau site internet de l'association a été mis en ligne en septembre 2011. Plus souple et simple d'utilisation, il permet une mise à jour beaucoup plus aisée. De plus, un nouvel outil, « le courriel-action » permet de rassembler largement les citoyens souhaitant recevoir quelques fois par an, une invite à agir par voie électronique. Plus de 37.000 personnes ont accepté de recevoir ce courriel-action.

Parallèlement à la mise en ligne de ce site institutionnel, des sites thématiques (www.referendum-nucleaire.fr, www.jaimelabio.fr, www.jourdelanuit.fr) ont vu le jour, augmentant encore l'influence de l'association sur internet.

Enfin, la présence de l'association sur les réseaux sociaux (facebook et twitter) est une fois encore très appuyée, puisque plus de 35.000 personnes nous suivent sur facebook et 2000 sur twitter.

Boutique en ligne de matériels militants : Le matériel militant est depuis toujours distribué sur commandes via les cartes retours de chaque campagne pétition. En complément, l'association a mis en place sa première boutique en ligne. Ainsi, les acheteurs ont désormais la possibilité d'avoir un visuel du matériel militant et un moyen simple et sécurisé de commander campagnes en ligne. Pour sa seconde année, la boutique en ligne a connu une explosion de ses ventes avec plus de 7000 euros d'achats de matériels et dons en ligne.

Salons : Présence aux salons Primevère à Lyon, au festival du livre d'écologie et de la revue d'écologie à Paris et à Marjolaine (pour présenter la nouvelle campagne « J'aime la bio »)

Participation aux activités de collectifs

L'association Agir pour l'Environnement assure une présence régulière dans les réunions des collectifs dont elle est membre. Elle a en particulier contribué aux travaux du Réseau Action Climat sur le lien « agriculture-climat », et a engagé en décembre une participation aux travaux du groupe PAC2013 sur la réforme de la Politique Agricole Commune.

Rapport financier 2011 d'Agir pour l'Environnement

Adopté à l'unanimité des adhérents présents
Lors de l'Assemblée générale de l'association tenue le samedi 17 mars 2012

Après une année 2010 particulièrement difficile, 2011 est une année qui a vu l'association renouée avec un résultat positif. Le bilan 2011 fait apparaître un excédent d'exercice s'établissant à 2.842 euros. Les réserves accumulées par l'association s'établissent donc à 30.382 euros. Ce retour à l'équilibre s'explique pour une large part par les efforts consentis en matière de dépenses en général et sur la masse salariale en particulier.

Ce résultat positif de 2011 est d'autant plus méritoire que les subventions versées ont baissées significativement d'une année sur l'autre, passant de 16.55% à 9.34% des recettes (hors aides à l'emploi). D'une année sur l'autre, le ministère de l'écologie a, par exemple, baissé son aide de 55% passant de 22.000 euros à 10000 euros. Parce que l'association a toujours fait le choix de réduire au strict minimum le montant des subventions perçues afin de ne pas en être dépendante, cette baisse brutale dans l'année a pu être gérée budgétairement sans trop de difficulté.

Malgré cette baisse, le soutien des signataires a cru de plus de 25 000 euros pour atteindre 249 000 euros dont près de 69 000 euros issus de plus de 681 personnes ayant opté pour le prélèvement automatique mensuel. Cette part d'autofinancement est un gage d'indépendance, essentielle en cette période de réduction drastique des subventions et volonté à peine cachée de faire pression sur les associations en tapant au portefeuille.

Comme les années précédentes, le remboursement du prêt lié à l'achat (en 2008) de notre local pèse chaque année sur notre résultat (à hauteur de plus de 20 000 euros dont il faudrait déduire environ 10 000 euros que nous n'avons plus à verser en loyer) ; cela dit, environs 10 000 euros de capital remboursé viennent abonder l'actif de notre association contribuant à sa solidité et à sa pérennité.

En 2011, nous avons reçu le concours financier de :

- Ministère de l'Ecologie et du Développement durable (3,13% des recettes)
- Réserve parlementaire (1,41% des recettes)
- La Région Ile de France (2,21% des recettes)
- La Mairie de Paris (2,53% des recettes)
- L'ASP – Aides à l'emploi (10%)

Hors aides à l'emploi, l'association est subventionnée par l'Etat et certaines collectivités locales à hauteur de 9,34%.

A ces aides ponctuelles sont venus s'ajouter les dons, contributions aux frais de campagne et prélèvements automatiques. Les participations aux frais de campagne ainsi que l'achat de matériels émanant de nos signataires s'établissent à 57.13% des recettes, soit 180 445 euros, garantissant une bonne autonomie de l'association. Il est à noter que l'association peut également compter sur ses signataires ayant accepté d'opter pour les prélèvements automatiques mensuels pour un montant de 68 603 € annuellement, soit 21,72 %. L'autonomie financière de l'association est ainsi de plus 77.85% (en hausse par rapport à 2010) auquel il est possible d'ajouter les aides à l'emploi (10%) peu sujettes à une baisse liée à une pression d'ordre politique.

Pour conclure, cet excédant d'exercice acquis dans une période de crise et de restriction budgétaire est donc doublement ou triplement positif. Dans un contexte incertain et politiquement peu favorable aux défenseurs de l'environnement, nous avons plus que jamais besoin de votre mobilisation et du soutien des signataires d'Agir pour l'Environnement.

Philippe COLOMB,
Trésorier